



PRST

TOUR OCCITANIE



#8

TOULOUSE

ZOOM SUR...



Le 15 novembre 2022, la CCI de la Haute-Garonne a accueilli la huitième et dernière édition du PRST Tour 2022 en présence d'une centaine de personnes !

Les acteurs de la prévention ont abordé plus particulièrement trois thématiques lors de ce Tour :

...MAIS POURQUOI UN

PRST TOUR ?

Le Plan Régional Santé Travail Occitanie, adopté le 18 mai 2022, est un outil partenarial au service de la santé au travail pour améliorer la prévention des risques professionnels. Il prend en compte les spécificités régionales dont la cible est l'entreprise et particulièrement la petite et très petite entreprise.

Afin d'initier le dialogue avec les entreprises du territoire et pour mieux faire connaître leurs actions, les partenaires du PRST (DREETS, CARSAT, Aract, MSA, OP-PBTP, SPST, ARS, partenaires sociaux...) organisent un « PRST Tour ».

Le « PRST Tour » c'est 8 rencontres dans 8 lieux, au plus près des entreprises de notre territoire, dans les locaux des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) départementales.

Et après ?

Le succès du PRST Tour 2022 nous conduit à organiser un second

tour en 2023 !

Fort de l'expérience du PRST Tour, le second tour du PRST permettra d'aller à la rencontre des entreprises dans les départements de l'Aveyron, de Lozère, des Hautes-Pyrénées, du Lot et de l'Ariège en 2023 !

À suivre... Le bilan du PRST Tour 2022 !

TABLE RONDE : OUTILLER LES EXPERTS COMPTABLES

Après une présentation de l'action du PRST par Christian MAMPOUYA (DREETS), Karine BASSET (Ordre des Experts-Comptables Occitanie) a rappelé le rôle de l'expert-comptable, partenaire privilégié et parfois unique de la petite entreprise, notamment sur les questions de sécurité au travail. Le Dr Michel NIEZBORALA (PREVALY) a expliqué en quoi une démarche partenariale et collaborative entre les acteurs de la prévention et l'ordre des experts-comptables peut permettre de mieux accompagner les entreprises.

+ d'info : prst-occitanie.fr

PREVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES ET MORTELS

Par un jeu de questions-réponses avec la salle, Guy HOURRIEZ (CARSAT) a présenté les données en matière de sinistralité (accidents du travail graves et mortels) et illustré par des exemples concrets d'accidents ayant eu lieu en Occitanie. Philippe MILLET (MSA) a ensuite démontré les nombreux leviers pour agir en prévention (voir interview des deux co pilotes de l'action page 2) notamment dans le cadre de la formation des jeunes et de l'accueil au poste de travail.

+ d'info : prst-occitanie.fr

PREVENIR LE RISQUE CHIMIQUE DANS L'AERONAUTIQUE (PRICA)

Nadège PASCAUD (CARSAT) a rappelé le contexte socio-économique en Occitanie (secteur aéronautique très présent dans la région) qui a conduit à la création du groupe PRICA en Haute Garonne puis sur la région ex Midi-Pyrénées.

Le Dr Véronique BOUSQUET (PREVALY) a décrit l'accompagnement proposé par le service de santé toulousain. Enfin Sandrine SORO-ROUX (Collins Aerospace) a témoigné de la mise en place d'actions opérationnelles pour prévenir ce risque à effet différé au sein de l'entreprise du secteur aéronautique.

+ d'info : prst-occitanie.fr



UNE QUESTION À...

... **Guy HOURRIEZ** (Ingénieur Conseil Régional Adjoint - CARSAT Midi Pyrénées) et **Philippe MILLET** (Responsable Prévention des Risques Professionnels - MSA Midi-Pyrénées Nord)

Le PRST 4 traite de la prévention des accidents graves et mortels. Quels sont vos axes de travail ?

Nous avons 4 axes de travail.

D'abord, favoriser l'information des partenaires intervenants. Ensuite, assurer la formation des élèves et apprentis d'Occitanie. Enfin, assurer un accueil au poste de travail qui permette aux nouveaux de maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Le dernier axe de travail consiste à déployer une action transversale aux divers secteurs d'activité sur les accidents du travail liés à l'utilisation des engins.

À travers ces 4 axes, nous poursuivons plusieurs objectifs. Le premier est notamment de faciliter le partage d'information dès que survient un accident mortel afin que tous les acteurs puissent intervenir à leur niveau. Un deuxième objectif est de mener des actions en lien avec les publics les plus accidentogènes, à savoir les jeunes et les nouveaux salariés. Un effort important porte notamment sur l'enseignement professionnel et sur l'accueil des nouveaux en entreprise. Enfin, le troisième objectif sera d'identifier les causes des accidents en lien avec l'utilisation des engins par des analyses approfondies de ces accidents.

... **Nadège PASCAUD** (Ingénieure Conseil CARSAT MP) et le **Dr Véronique BOUSQUET** (Médecin du Travail - PREVALY)

Un groupe de travail dénommé PRICA (prévention du risque chimique dans l'aéronautique) a été mis en place dès 2017 et est devenu une action à part entière du PRST4. Quels travaux menez-vous ?

PRICA est un projet partenarial visant à réduire les expositions aux agents chimiques dangereux et CMR chez les sous-traitants des secteurs aéronautique et spatial.

Il associe actuellement 7 Services de Prévention en Santé au Travail Interentreprises de la région (dont PREVALY, qui assure l'animation), les services de santé au travail d'AIRBUS, d'AIR FRANCE INDUSTRIE et d'ERAMET, la CARSAT Midi-Pyrénées et la DREETS. La complémentarité des acteurs dans la construction de la démarche est un atout majeur de cette collaboration.

Pour développer des actions concrètes dans les entreprises, une boîte à outils à destination des SPST a été élaborée. Elle comprend des outils pour préparer, déployer puis suivre l'action dans les entreprises, en interne au SST, ainsi qu'en collectif dans le groupe régional.

La finalité est d'agir en prévention primaire en proposant un accompagnement sur mesure aux entreprises concernées.

Cette action partenariale s'inscrit dans la durée et nécessite de faire preuve d'humilité au regard de la complexité de la démarche.

Vous avez eu la parole !

Il y a 5 accidents mortels et 250 accidents graves pour chaque jour de travail en France.

Les accidents du travail surviennent notamment les premiers mois de la prise de poste y compris lorsque le salarié est expé-

menté dès lors qu'il se retrouve face à une nouvelle situation de travail.

Il s'agit de former tous les jeunes pendant leur scolarité à la prévention des risques professionnels : les jeunes en formation professionnelle tout comme ceux qui poursuivent des études supérieures : les futurs salariés, futurs encadrants et futurs chefs d'entreprise !

LA PHRASE INSPIRANTE

“ Pour agir en prévention primaire, il faut réinterroger le travail réel, re-questionner l'activité ! ”

Chiffres clés, santé au travail des femmes, CSE, documents en téléchargement... Retrouvez toutes les thématiques sur :

prst-occitanie.fr



PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL

Occitanie